

# CHARTRE DU JOUEUR

## Saison 2023-2024



Cette chartre a pour objectif de préciser les droits et devoirs du club et des licenciés du BCBG afin de conserver l'esprit du club.

Chaque adhérent prend connaissance du document qui devra être signé par l'adhérent et son responsable légal lorsqu'il est mineur. La chartre sera remise avec les documents d'inscription.



## Inscriptions

Seuls sont membres du club les personnes à jour de leur cotisation annuelle, ayant fourni un dossier complet (certificat médical ou questionnaire, formulaire de prise de licence, formulaire d'utilisation de droit à l'image). Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

L'inscription est valable de septembre à août de l'année suivante. Trois séances de découverte sont accordées. Les joueurs doivent s'acquitter de leur cotisation au plus tard à la quatrième séance.

## Gestion des données

Vos données personnelles sont utilisées uniquement pour vous communiquer les informations du club.

## Situation sanitaire

Les joueurs doivent respecter la réglementation en vigueur relative à la situation sanitaire si celles-ci doivent de nouveau être appliquées.

## Comité directeur et assemblée générale

Les décisions majeures sont prises par le comité directeur et débattues en Assemblée Générale. Il est donc essentiel pour tous, licenciés et parents d'y participer.

## Déroulement des séances

Les créneaux, horaires et catégories doivent impérativement être respectés par tous. Toute personne à partir de la catégorie junior sera accueillie et jouera lors des créneaux adultes.

**Les parents doivent accompagner les enfants jusqu'au gymnase** et s'assurer qu'un membre du bureau ou le responsable du créneau soit présent avant de le laisser. De même **ils doivent venir chercher les enfants dans le gymnase (sauf avis contraire formulé par écrit auprès du responsable du créneau)**, faute de quoi le club ne pourra être tenu pour responsable en cas d'incident. Pour les jeunes, en cas de retard répété et excessif (sans avoir prévenu en amont), l'encadrant se réserve le droit de ne pas accepter le joueur dans son cours. Ce dernier restera dans l'enceinte du gymnase mais ne pourra intégrer le groupe.

L'accès au gymnase pendant les créneaux est réservé exclusivement aux adhérents.

Les adhérents peuvent occasionnellement inviter une personne étrangère au club, à condition de le signaler auparavant à un membre du bureau ou au responsable du créneau, et de respecter la présente charte.

Le club décline toute responsabilité en cas de perte, vol, ou destruction de matériel appartenant au club ou d'effets personnels d'adhérents.

**Une séance d'entraînement s'entend par le montage et le démontage des filets et terrains : chacun doit participer à l'installation et la désinstallation.**

Quand tous les terrains sont utilisés, les joueurs doivent penser à céder leur place et à privilégier le jeu en double pour que tout le monde puisse jouer.

Le responsable de créneau a toute autorité pour garantir le bon fonctionnement des séances. En cas de non-respect du présent règlement ou d'un comportement pouvant nuire aux autres joueurs ou au matériel, un avertissement verbal pourra être donné, suivi, en cas de récidive, d'une exclusion.

Les parents sont responsables du fait de leurs enfants dans la pratique libre du badminton.

## Créneaux

Le BCBG se réserve le droit de modifier les horaires d'entraînement en fonction des créneaux attribués et de l'importance des groupes.

## Matériel et sécurité

La Mairie met à disposition du club et de ses licenciés les locaux du Ranquet et le matériel nécessaire à la pratique du badminton (poteaux, placards, tableau...).

Le BCBG met à la disposition de ses licenciés des raquettes tout au long de l'année ainsi que des volants plastiques, des filets et du matériel d'entraînement. **Il est donc demandé à tous de respecter le matériel et les équipements (propreté) mis à disposition pour une bonne pratique.** En cas de dégradation, la responsabilité incombera à la personne impliquée.

**Pour la sécurité de tous, les enfants/animaux qui seraient présents au cours des séances sont sous la responsabilité de leur parent/propriétaire et ne doivent pas influencer sur la pratique pour le respect de tous (respect des limites des terrains , du matériel)**

Des tubes de volants en plume sont disponibles à l'achat aux tarifs indiqués au gymnase.

## Comportement sportif

**Le premier principe du sportif est de respecter son sport, ses partenaires, ses adversaires et les bénévoles du club.**

Tout licencié présentant un mauvais état d'esprit et/ou un mauvais comportement risquant de nuire à l'image du club de badminton, tant à l'entraînement qu'en compétition, se verra averti verbalement. Si le comportement du licencié ne s'améliore pas, les membres du bureau statueront sur les éventuelles sanctions à prendre. Ces dernières pourront aller de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive, en passant par la non inscription en tournoi.

**Il est demandé aux licenciés d'accueillir les nouveaux arrivés, de les faire jouer et de les intégrer autant que possible au groupe.**

## Reconnaissance du bénévole

**Vous êtes inscrits dans un club sportif, vous bénéficiez d'un lieu d'accueil, de pratique de conseil, d'entraînement, de matériel grâce à un certain nombre de personnes, TOUTES BENEVOLES !**

**Ces personnes en plus de vous accueillir, vous donnent du temps, vous accompagnent en compétitions, stages, organisent votre saison et vos évènements.**

**Merci de les respecter et de les remercier pour leur engagement.**

## Inscriptions aux compétitions

Le BCBG offre aux compétiteurs l'inscription aux tournois lozériens ainsi qu'à 2 tournois extérieurs au Département. Tout joueur s'inscrivant isolément le fait à ses frais.

Les compétiteurs sélectionnés aux CRJ sont pris en charge par le Comité Départemental et le BCBG sauf 10 € laissés à la charge du joueur. Celui organisé en Lozère est entièrement pris en charge. Lorsqu'un hébergement doit être réservé le vendredi soir ainsi que le petit déjeuner du samedi matin, ils seront pris en charge par la famille et le club en fonction du montant.

Tout joueur qui s'inscrit à une compétition devra obligatoirement régler son inscription au plus tard le jour de la clôture des inscriptions. Le règlement validera l'inscription au tournoi.

Tout joueur inscrit à un tournoi, quel qu'il soit, et qui ne s'y présente pas devra justifier son absence par la délivrance d'un certificat médical. En son absence il lui sera demandé de rembourser le club du montant total de l'inscription et de l'éventuelle amende infligée au club. Pour participer à un tournoi il faut porter une tenue autorisée : jupette/short et polo/tee-shirt (pas de débardeur ni de pantacourt).

Les compétitions organisées par le club sont prioritaires. Elles sont peu nombreuses, il est donc important pour la réussite de l'évènement qu'un maximum de joueurs du BCBG y soit inscrit.

Pour les jeunes, une attestation pour déduction des impôts sera donnée en fin d'année aux parents en faisant la demande lorsqu'ils auront accompagné des jeunes sur les lieux de compétitions.

## Animations et compétitions du club

Le BCBG organise, tout au long de l'année, des animations, des compétitions, pour le plaisir des licenciés et la progression des joueurs en leur offrant un maximum de pratique de qualité.

Les évènements sont annoncés, publiés sur le site Internet et la page Facebook, affichés en séance et transmis par mail.

En adhérant au club, le licencié (ou son représentant) s'engage à participer selon ses disponibilités à un maximum de ces animations par sa présence et/ou par la confection de salés ou sucrés pour la buvette.

### Le partage de votre sport

Votre club sportif est avant tout un lieu de vie, d'échanges, de loisirs. Invitez votre entourage à participer aux manifestations et à vous accompagner !

## Signatures

Responsable du BCBG



Licencié

Représentant légal (mineur)